



Aux portes de la vie

**Centre Hospitalier Universitaire de Nice**

**PÔLE ENFANTS – ADOLESCENTS :**

**Responsable de pôle : Pr Jacques GRIFFET**  
**Chef de service de pédiatrie : Pr Patrick BOUTTE**

**Hôpital l'Archet II**

**151 route Saint Antoine de Ginestière**  
**BP 3079 Nice 06 202 cedex 3**

[www.chu-nice.fr](http://www.chu-nice.fr)

**LIVRET D'ACCUEIL**

- Parking visiteur gratuit de 720 places
- Transport en commun :
  - Depuis la gare SNCF : Ligne 60 ou 22 (prendre le Tramway puis rue Hôtel des Postes).
- Autoroute :
  - En provenance de Cannes/Antibes/Grasse :
    - Autoroute A8 : Sortie n° 50
    - Promenade des anglais
  - En provenance de Monaco:
    - Moyenne corniche
    - Promenade des anglais
    - Carrefour Magnan
    - Boulevard Edouard HERRIOT
    - Faculté de lettres
    - Avenue Princesse Eugénie
    - Route Saint Antoine de Ginestière

*«Proximité, sécurité, qualité, humanité» (Plan périnatalité)*

N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes : <http://www.perinat-france.org/guide/chu-archet-ii-nice-16-92.php>

**Réanimation néonatale :**

Responsable d'unité : Dr DAGEVILLE

- Praticiens hospitaliers : Dr CASAGRANDE  
Dr DESMET

- Cadre de santé : Melle JUSTON

**Tel : 04 92 03 64 39**

**Néonatalogie et Soins Intensifs :**

Responsable d'unité : Dr MAILLOTTE

- Praticien hospitalier : Dr OERTEL

- Cadre de santé : Mme ROGER

**Tel : 04 92 03 64 38**

**Tel : 04 92 03 93 50**



Votre nouveau-né va être accueilli en néonatalogie, soins intensifs ou réanimation néonatale à l'hôpital de l'Archet II à Nice car il nécessite des soins spécifiques ou des examens particuliers. Nous organisons son transfert en ambulance ou en hélicoptère.

Vous pouvez le rejoindre directement dans le service au niveau -2 du bâtiment Archet 2. Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, un numéro de téléphone direct vous permet de prendre des nouvelles de votre enfant à toute heure du jour et de la nuit. Egalement, en fonction des places, vous pouvez demander un transfert à la maternité de L'Archet II pour rapprochement maternel.

Dès votre arrivée, présentez vous à la porte de l'unité, sonnez et patientez. La personne qui s'occupe de votre bébé va venir vous accueillir et vous conduire auprès de lui. Des règles d'hygiène (ôter bagues et bracelets, se laver les mains et mettre une blouse et des sur-chaussures) sont à observer durant toute la durée de l'hospitalisation. Un casier est à votre disposition pour y déposer vos effets personnels durant votre visite.

Une autorisation de soins devra être renseignée et signée par la personne ayant l'autorité parentale.

Les renseignements médicaux sont fournis par les pédiatres et internes du service. Les médecins et les puéricultrices vous informent régulièrement de l'évolution de l'état de santé de votre enfant.

*« Un nouveau-né est en droit de recevoir des soins de qualité, individualisés, dans le respect de son confort et de son bien-être. » (Groupe de travail sur la bientraitance , Année 2004)*

### **L'équipe pluridisciplinaire :**

- Un médecin ou un pédiatre est présent 24 H sur 24 ;
- Puéricultrices, infirmières et auxiliaires de puériculture travaillent en 12 H
- Pédiopsychiatres et psychologues
- Kinésithérapeutes
- Assistante sociale : niveau 0 sur rendez-vous au 04 92 03 61 91
- Administratif : le service des admissions, au niveau 0, de 8 H à 19 H

### **Organisation :**

Les horaires de visite sont libres pour les parents, et nous vous invitons à participer le plus possible à la vie de votre bébé. Doudous et vêtements personnels acceptés.

### **Possibilité de restauration :**

Snack au niveau 0  
Distributeur de sandwiches et de boissons au niveau - 2  
Boulangerie et restaurant en face de l'Archet II.

### **Possibilité d'hébergement :**

« La maison des parents », 10 Ave Malausséna dans le centre ville de NICE  
Tel : 04 93 85 50 77.

[www.lamaisondubonheur06.com](http://www.lamaisondubonheur06.com)

### **Possibilité de s'isoler :**

Une pièce de repos est à la disposition des parents et des mamans pour tirer leur lait.

### **Associations :**

- Les clowns (Assoc. Théodora)
- Le « café détente », lundi 15 H à 17 H en salle de repos (La Maison du Bonheur)

**Visites de la fratrie :** A organiser avec l'équipe. Pour les grands-parents également.

### **Couloir visiteur :**

En néonatalogie, la famille dispose d'un couloir extérieur pour voir l'enfant.

Le centre de **Protection Maternelle et Infantile** est informé de l'hospitalisation de votre enfant. Une puéricultrice prendra contact avec vous pour vous écouter, conseiller et assurer un suivi de votre bébé lors du retour à domicile.

Le **Centre d'Action Médico-Social Précoce** assure le suivi du développement psychomoteur de l'enfant.